



COMITÉ DU
DAUPHINÉ
SAVOIE

Maison du Bridge Dauphiné-Savoie

26 Rue Colonel Dumont

38000 Grenoble

tél : 04 76 46 34 61

adresse courriel : comite.ffbds@wanadoo.fr

site internet : <http://dsbridge.fr>



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire

Le 21 septembre 2024 à 10h

Présents : Aix Les Bains (Cochet François) Albertville (Rakoczy Odette) BCGA (Weill Marc) Bièvre (Poulaillon Dominique) Biviers (Joire Pierre) Bourd d'Oisans (Lavigne Josette) Bourgoin Jallieu (Schutz Raymond) Chambéry (Château Josiane) Chartreuse (Fouché Pierre) Cluses (Copp Jane) Evian (Aubert Raymonde) Grenoble (Brachet Jacques) Guilhaud Granges (Frut Gilbert) Meylan (Alemay Edith) Montbonnot (Tosi Alain) Montelimar (Pariente Patrick) Pierrelatte (Muller Daniel) Romans (Krol Régine) Seyssins (Genevey Janine) St Egreve (Stahl André) Thonon (Pouyau Gilbert) Valence (Raynaud Alain) Voiron (Gaillac Dominique)

Représentés : 4 Montagnes (Amaoua Patrice) AIWC (Geneve) (Weil Marc) Aubenas (Maignan Guy) BCAV (De Cathelineau Bertrand) BCLA (Babaz Charlotte) Belley (Denajar Claudine) Chambes (Babaz Charlotte) Die (Raynaud Alain) Dieulefit (Augier Claude) Divonne (Babaz Charlotte) Le Touvet (Micoud Eric) Les Carroz (Degiuli Michel) Monteleger (Cuier Maité) Salève (Weil Marc) Sergey (Babaz Charlotte) St J Maurienne (Rakoczy Odette) St Marcellin (Degiuli Michel) Tournon (Grimaldier Michel)

Ordre du jour :

- Rapport moral de l'exercice 2023-2024
- CRED
- Bilan compétitions
- Développement & Communication
- Bridge scolaire
- Rapport financier de l'exercice 2023-2024
- Budget prévisionnel 2024-2025
- Rapport de la commission des finances
- Médailles
- Palmarès
- Questions diverses

Une minute de silence est effectuée pour tous les bridgeurs décédés cette année dont Armand Ange, ancien président du comité et Pierre Dupraz, grand bridgeur d'Annecy.

Rapport moral de l'exercice 2023-2024

La lecture du rapport moral est effectuée par le président. (Annexe1)

Approbation du rapport moral : contre 0 ; abstention 0 ; le rapport est adopté à l'unanimité.

CRED

Patrice Clément-Cuzin rappelle que la CRED est un organisme disciplinaire qui comporte 2 membres par district.

Elle a été saisie pour 2 dossiers cette année.

L'un concerne un ancien joueur du comité qui organise des stages de bridge et oublie de rembourser les participants lorsqu'il annule le stage. La FFB est concernée.

L'autre concerne un différend entre 2 joueurs lors du dernier OPEN/4 Expert.

Suite à un problème mineur à la table et après l'intervention de l'arbitre l'affaire a pris une ampleur tout à fait excessive. Il s'en est suivi tout un feuilleton incluant le président du comité, la CRED et la justice puisqu'une plainte a été déposée devant le tribunal de Grenoble.

Le joueur plaignant a été débouté mais l'affaire continue.

L'assemblée générale, après avoir écouté le rapport du président de la CRED, Patrice CLEMENT-CUZIN, décide à l'unanimité de maintenir la procédure et adopte la motion suivante :

L'assemblée Générale du comité Dauphiné Savoie de Bridge réunie le 21 septembre 2024 :

- Ayant pris connaissance des procédures disciplinaires engagées par un membre du comité à l'encontre de son président Mr Michel Degiuli et de la décision de mise hors de cause prise par la CFED de notre président
- Ayant pris connaissance de la procédure pénale en diffamation engagée par le même membre du comité à l'encontre de Mr Michel Degiuli et de la décision de relaxe pure et simple prise par le tribunal judiciaire de Grenoble le 10 juin 2024
- Ayant pris connaissance de la décision unanime des membres du bureau du comité DS de Bridge de saisir la CRED à l'encontre de l'auteur de ces procédures aussi déplacées qu'injustes et qui ont entraîné un émoi indiscutable et un mouvement de solidarité avec le président

Vote le vœu suivant :

1° l'AG regrette profondément que malgré la volonté d'apaisement du comité et de son président, le plaignant ait poursuivi ses procédures infondées et injustes

2° l'AG confirme en tout point la décision unanime du bureau du comité de poursuivre l'auteur de ces procédures devant la CRED

3° Constate qu'à ce jour le joueur ne s'est pas expliqué sur son comportement à l'égard du président du comité, n'a fourni aucune justification de ces procédures ni manifesté aucun regret et n'a formulé aucune excuse

4° Invite ce joueur à prendre conscience rapidement de ses erreurs et à présenter ses excuses au président du comité ainsi qu'à la CRED

5° Invite ce joueur à renoncer à la procédure disciplinaire pendante devant la CNED qui a sursis à statuer dans l'attente de la décision pénale.

Adopté à l'unanimité.

Bilan Compétition

Voir le livret distribué pour la saison 2023-2024.

La participation aux compétitions augmente mais, reste inférieure aux chiffres de l'avant Covid.

Mise en place de l'indice de compétition pour un retour au classement pyramidal.

Pour la saison 2024-2025, les IC ont été relevés pour les compétitions Challenge.

Inscription aux compétitions sur le compte FFB.

A Grenoble, les droits de table devront être payés par chèque, en salle ouverte. Un seul chèque par équipe.

Pour les Interclubs, les sympathisants doivent être déclarés sur la base FFB.

Coupe de France : pour les quarts de finale de comité, il faudra faire le tirage au sort AVANT et revoir l'organisation.

Peu de joueurs pour l'ESPERANCE, mais il faut garder cette compétition

Districts :

Tour rapide d'information sur les activités des districts : Valence-Isère-Annecy

Développement & Communication :

Jean Louis Crochon nous parle rapidement du travail de cette année et nous annonce une évolution de l'agenda pour l'année prochaine.

Bridge Scolaire

Daniel Hervé rappelle le souvenir du sourire de Magali qui fut une jeune et pétulante DJ et nous a quittée brutalement au printemps

Effectifs : + 40% 900 jeunes ont pratiqué le bridge cette année, de nombreux établissements scolaires sont concernés.

De bons résultats aux compétitions régionales et nationales.

43 initiateurs formés, mais ce n'est pas suffisant ! Le bridge scolaire recrute !

Bienvenue aux bonnes volontés !

Réorganisation :

Un délégué Jeunesse par district

Régine Bazin secrétaire Jeunesse

Trois médailles pour les initiateurs

Rapport financier de l'exercice 2023-2024 et budget prévisionnel 2024-2025

Claudine Denajar présente le bilan financier (annexe2).

Les documents financiers sont inclus dans le dossier distribué aux membres de l'AG

Le résultat est en déficit de 23 350 € cette année à cause du poste « salaires et charges ». Des compléments de salaire ont été versés à Régine suite à son départ.

Les frais d'avocat, suite à la procédure, ne sont pas comptabilisés mais les frais d'huissiers ont été intégrés à ce budget.

Noter aussi qu'il faut considérer le bridge virtuel comme un partenaire et non comme un concurrent.

Le projet de budget prévisionnel du comité DS proposé pour 2024-2025 se base sur les chiffres du « réel » de cette année, sauf pour la partie « salaires ».

Il est adopté à l'unanimité.

Rapport de la commission des finances

C. AUGIER présente le rapport de la commission des finances Claude Augier, Christine KOECK et Patrick ARVIER) qui a procédé à un examen approfondi des finances du comité. (Annexe 3)

La commission donne un quitus sans réserve à la trésorière du comité dans l'exécution de son mandat.

Approbation du rapport financier : contre 0 ; abstention 0 ; le rapport est adopté à l'unanimité

Palmarès

Remises de stylos et de cadeaux aux différents champions du comité Dauphine Savoie (voir le document remis)

Médailles

Club d'Aix Les Bains : François Cochet, président

Médaille de bronze : Jean Louis Crochon, Délégué Développement et Communication

APR :

Jacques Brachet, suite à sa démission, sera remplacé par Pierre Rotteleur.

L'assemblée générale se termine à 12h15 suivie d'un buffet au Mercure.

Le comité